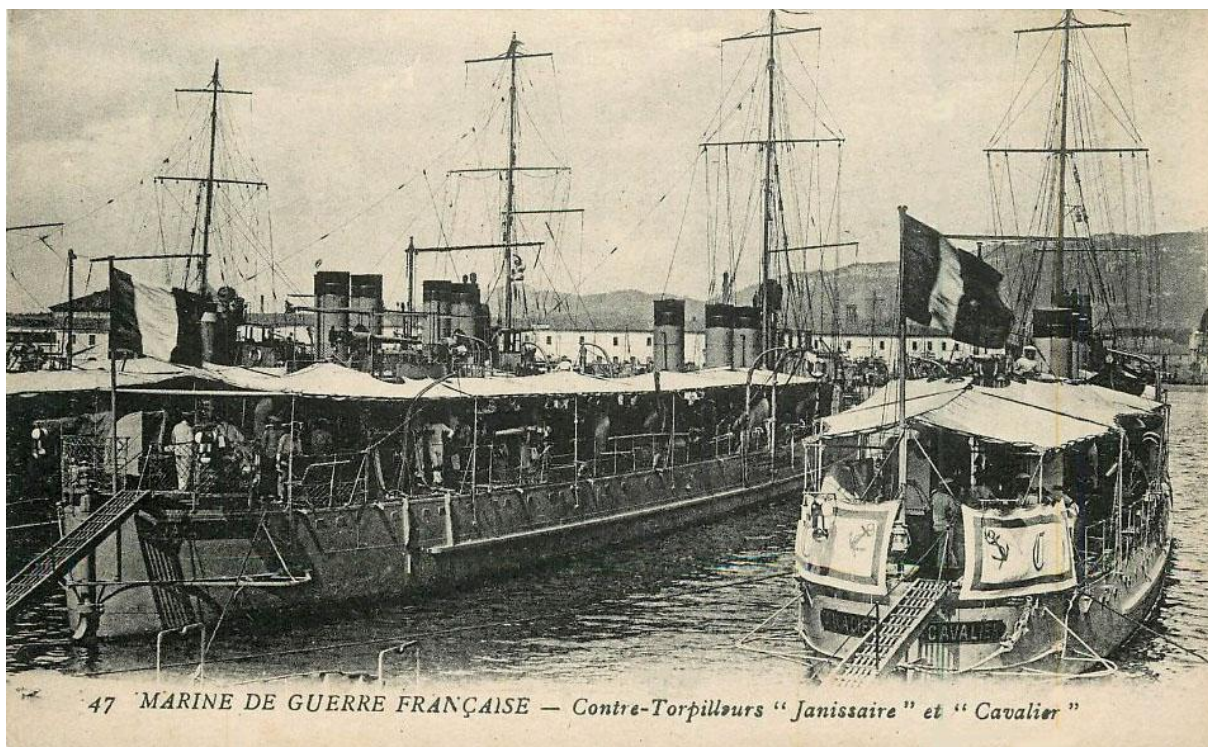
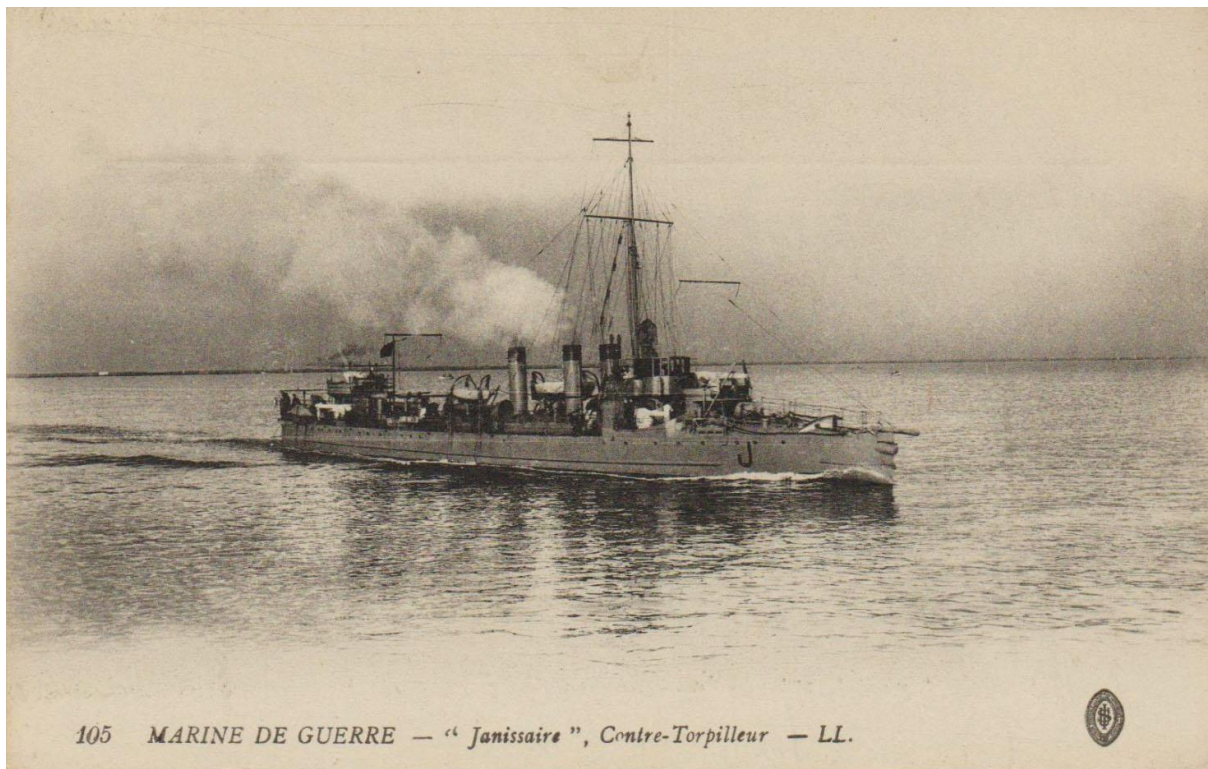


JANISSAIRE — Torpilleur d'escadre de 450 t.
de type **Chasseur** (1911~1920)



Commandants successifs du torpilleur d'escadre *Janissaire*

— **CARRÉ Jean Casimir Arnaud Maxence**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 16 septembre 1910 (*J.O. 18 sept. 1910, p. 7.777*).

Par décision présidentielle du 16 septembre 1910, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Carré (Jean-Casimir-Armand-Maxence) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Janissaire*.

— **VALAT Louis Marie Joseph**, lieutenant de vaisseau, du port de Toulon. Nommé à ce commandement par une décision présidentielle du 19 janvier 1912 (*J.O. 21 janv. 1912, p. 713*). Commandement pris le 8 février 1912 (*J.O. 4 févr. 1912, p. 1.156*). 2^e Escadrille de la 2^e Escadre.

Par décision présidentielle du 19 janvier 1912, rendue sur la proposition du ministre de la marine, M. le lieutenant de vaisseau Valat (L.-M.-J.) a été nommé au commandement du contre-torpilleur *Janissaire*.

— **GAILLARD Alexandre Louis François**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 7 juillet 1913 (*J.O. 9 juill. 1913, p. 6.028*). 1^{re} Armée navale.

Par décret en date du 7 juillet 1913, M. le lieutenant de vaisseau Gaillard (A.-L.-F.) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Janissaire*.

— **CALVÉ Jacques**, lieutenant de vaisseau, du port de Rochefort. Nommé à ce commandement par un décret du 27 août 1915 (*J.O. 29 août 1915, p. 6.075*).

Par décret en date du 27 août 1915, M. le lieutenant de vaisseau Calvé (J.) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre *Janissaire*.

□ Par arrêté du Ministre de la Marine en date du 7 novembre 1920 (*J.O. 9 nov. 1920, p. 17.939 et 17.940*), inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur pour le grade d'officier dans les termes suivants :

Calvé (Jacques), capitaine de frégate : officier plein d'allant, a remarquablement commandé le *Janissaire* dans des croisières rendues pénibles par l'état de son bâtiment. A pris une part active à la guerre sous-marine en Méditerranée.

— **FARRET Pierre Antoine**, lieutenant de vaisseau, du port de Brest. Nommé à ce commandement par un décret du 8 avril 1917 (*J.O. 11 avr. 1917, p. 2.831 – Erratum J.O. 12 avr. 1917, p. 2.868*).



Par décret en date du 8 avril 1917, M. le lieutenant de vaisseau Farnet (Pierre-Antoine) a été nommé au commandement du torpilleur d'escadre Janissaire.

Daniel LAHEYNE

4 juillet 2018